

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016**

Le Conseil communautaire, légalement convoqué le 22 septembre 2016 s'est réuni à la salle du Bout du Monde – Chemin de Meulan à Epône, en séance publique, sous la présidence de Philippe TAUTOU, Président.

La séance est ouverte à 20h18.

#### Etaient présents en début de séance :

- Catherine ARENOU
- Pierre BEDIER
- Gérard BEGUIN
- Dominique BELHOMME
- Jean-Frédéric BERÇOT
- Alain BERTRAND
- Albert BISCHEROUR
- Maurice BOUDET
- Dominique BOURE
- Samuel BOUREILLE
- Monique BROCHOT
- Laurent BROSSE
- Pascal BRUSSEAUX
- Jean-Michel CECCONI
- Stephan CHAMPAGNE
- Lucas CHARMEL
- Raphaël COGNET
- Pascal COLLADO
- Nathalie COSTE
- Julien CRESPO
- Amadou DAFF - Papa Waly DANFAKHA
- Patrick DAUGE
- François DAZELLE - Michèle De VAUCOULEURS
- Catherine DELAUNAY
- Christophe DELRIEU
- Sophie de PORTES
- Pierre-Claude DESSAIGNES
- Fabienne DEVÈZE
- Maryse Di BERNARDO
- Dieynaba DIOP
- Sandrine DOS SANTOS
- Cécile DUMOULIN
- Pierre-Yves DUMOULIN

- Fatiha EL MASAOUDI
- Denis FAIST
- Jean-François FASTRE
- Paulette FAVROU
- Marie-Thérèse FOUQUES
- Jean-Louis FRANCART
- Hubert FRANCOIS-DAINVILLE
- Monique FUHRER-MOGUEROU
- Pierre GAILLARD
- Khadija GAMRAOUI-AMAR
- Monique GENEIX
- Philippe GESLAN
- Jean-Luc GRIS
- Patricia HAMARD
- Stéphane HAZAN
- Marc HONORE
- Suzanne JAUNET
- Stéphane JEANNE
- Dominique JOSSEAUME
- Karine KAUFFMANN
- Jean-Claude LANGLOIS
- Jacky LAVIGOGNE
- Didier LEBRET
- Lionel LEMARIE
- Fabrice LEPINTE
- Joël MANCEL
- Paul MARTINEZ
- Daniel MAUREY
- Ergin MEMISOGLU
- Philippe MERY
- Patrick MEUNIER
- Georges MONNIER
- Thierry MONTANGERAND
- Atika MORILLON
- Laurent MORIN

- Khadija MOUDNIB
- Laurent MOUTENOT
- Guy MULLER
- Cyril NAUTH
- Djamel NEDJAR
- Alain OUTREMAN - Philippe PASCAL
- Marie PERESSE
- Patrick PERRAULT
- Dominique PIERRET
- Evelyne PLACET
- Michel PONS
- Charles PRÉLOT
- Sophie PRIMAS
- Marie-Claude REBREYEND
- Jocelyn REINE
- Jocelyne REYNAUD-LEGER
- Jean-Marie RIPART
- Eric ROGER
- Rama SALL
- Jean-Luc SANTINI
- Ghislaine SENÉE
- Josiane SIMON
- Philippe SIMON
- Elodie SORNAY
- Frédéric SPANGENBERG
- Michel TAILLARD
- Yannick TASSET
- Aude TOURET
- Michel VIALAY
- Anne-Marie VINAY - Jean-Michel VOYER
- Cécile ZAMMIT-POPESCU

Absent(s) représenté(s) ayant donné pouvoir (22) en début de séance :

Serge ANCELOT à Jean-Luc SANTINI, Mireille BLONDEL à Monique BROCHOT, Sandrine DOS SANTOS à Georges MONNIER, Ali EL ABDI à Khadija MOUDNIB, Anke FERNANDES à Philippe SIMON, François GARAY à Dieynaba DIOP, Pierre GAUTIER à Pierre-Claude DESSAIGNES, Nicolle GENDRON à Marie PERESSE, Michel HANON à Jean-Marie RIPART, Farid HATIK à Papa Waly DANFAKHA, Thierry JOREL à Evelyne PLACET, Paul LE BIHAN à Denis FAIST, Michel LEBOUC à Rama SALL, Jean LEMAIRE à Maryse DI BERNARDO, Karl OLIVE à Éric ROGER, Fabrice POURCHÉ à Cécile ZAMMIT-POPESCU, Pascal POYER à Jacky LAVIGOGNE, Hugues RIBAULT à Joël MANCEL, Éric ROULOT à Dominique BOURÉ, Servane SAINT-AMAUX à Alain OUTREMAN, Dominique TURPIN à Michèle de VAUCOULEURS, Michel VIGNIER à Jocelyne REYNAUD-LEGER.

Absent(s) représenté(s) ayant donné pouvoir (5) en cours de séance :

Nathalie COSTE (départ au point 28) Ghislaine SENÉE, - Sophie de PORTES (départ au point 15) à Aude TOURE, Atika MORILLON (départ au point 15) à Raphaël COGNET, Laurent MOUTENOT (départ au point 15) à Charles PRELOT, Josiane SIMON (départ au point 15) à Marie-Claude REBREYEND.

Absent(s) non représenté(s) (4) : Daniel CORBEAU, Philippe FERRAND, Yves GIARD, Gérard OURS-PRISBIL,

Secrétaire de séance : Albert BISCHEROUR

Nombre de votants : 120

# DEPOT DE CANDIDATURE AUPRES DE LA REGION ÎLE DE FRANCE AU TITRE DU DISPOSITIF « REGION ILE-DE-FRANCE PROPRE »

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU le dispositif « Région Ile-de-France propre »,

**VU** l'avis favorable de la commission n°5 « Environnement durable et services urbains, environnement, cycle de l'eau, déchets, transition énergétique, gestion des risques » consultée le 14 septembre 2016,

**CONSIDERANT** que face à l'ampleur de la présence de dépôts sauvages en Ile-de-France et à leurs conséquences, la Région a adopté en juillet dernier un dispositif pluriannuel et transversal « *Région Ile-de-France propre* » pour lutter contre ces mauvaises pratiques,

**CONSIDERANT** que le dispositif, structuré autour de 4 axes et 12 actions, prévoit notamment le lancement d'un fonds « propreté » pour soutenir les acteurs franciliens qui s'engagent dans une action territoriale et partenariale de prévention contre les dépôts sauvages,

**CONSIDERANT** que ce fonds est doté d'un budget de près d'un million d'euros pour l'année 2016, et que le niveau d'aide régionale 2016 peut atteindre un maximum de 80 % de dépenses éligibles HT,

**CONSIDERANT** que la Région demande au bénéficiaire de subvention de recruter un ou plusieurs stagiaires (en fonction du montant de la subvention sollicitée) durant une période minimale de 2 mois,

CONSIDERANT que le dossier à constituer doit comprendre ::

- un état des lieux initial des dépôts sauvages
- une justification de l'échelle territoriale d'intervention proposée
- un plan d'actions détaillant les mesures préventives et curatives
- les partenaires associés
- les objectifs fixés et moyens de suivi,

CONSIDERANT que le projet d'intervention porte sur une durée comprise entre 1 et 3 ans,

**CONSIDERANT** que la Communauté urbaine souhaite se porter candidate au dispositif « *Région Ile-de-France propre* », en s'engageant sur deux temps :

- > en 2016, engager une démarche externalisée de diagnostic des dépôts sauvages du territoire et établir un plan d'actions et son plan de financement avec le soutien financier de la Région,
- > en 2017 et pour les années suivantes, mettre en œuvre ce plan d'actions en sollicitant à nouveau la Région pour une seconde subvention de mise en œuvre sur la base des investissements à réaliser,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ.

120 voix Pour

0 voix Contre

0 Abstentions

5 n'ont pas pris part au vote (NPPV) (DAUGE P., FOUQUES M.T., FRANÇOIS-DAINVILLE H., SENEE G., VINAY A.M.)

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la candidature de la Communauté urbaine au dispositif de fonds de soutien « Région Ile-de-France propre ».

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Acte publié le : 06/10/2016

ou

Acte notifié le :

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 2 4 007, 2016

Exécutoire le 2 4 OCT. 2016

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME Aubergenville, le 12/10/2016

Le Président,

Philippe TAUTOU